

BORDEREAU DE DEMANDE D'OUVERTURE DE DROIT Saison 2024-2025 «Espace mon club»

A tous les clubs de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table,

Depuis la mise en place de SPID V2, la ligue ne peut attribuer qu'un seul accès SPID par club seul référent pour la ligue. Le club pourra de son côté ouvrir des droits spécifiques à trois personnes de son choix.

Le coupon ci-dessous doit être signé par le président du club et renvoyé, par courrier ou par mail à la Ligue avant le **15 Juillet 2024**

NOM DU CLUB : _____ **N° 10** _____

Je soussigné(e), _____, **Président(e) du club,**

demande l'ouverture des droits à SPID V2 pour _____

N°Licence: _____

Adresse mail personnelle (*) obligatoire :

(*) Pas d'adresse de club

Fait le _____

Signature :